

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2023

Plan de cours
CRI2052 – Insertion et réinsertion sociale
Mercredi 8h30 à 11h30

Marie-Ève Dubois et Fanny Mignon
marie-eve.dubois.1@umontreal.ca et fanny.mignon@umontreal.ca

Descripteur du cours

Le cours aborde les concepts d'insertion, de réinsertion sociale, de marginalisation, d'exclusion, de tolérance sociale et de désaffiliation. Il vise également l'analyse des pratiques et des outils d'inclusion sociale et de réinsertion.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

- Sensibiliser les étudiant.e.s à la réalité et aux enjeux vécus par les personnes qui retournent dans la communauté après une incarcération (Emploi - Logement - Liens sociaux - Itinérance - Santé mentale).
- Amener les étudiant.e.s à considérer les liens qui peuvent exister entre les enjeux de la criminalisation et les difficultés d'insertion vécues par les populations le plus souvent interpellées par le système pénal.
- Développer chez les étudiant.e.s une pratique du jugement clinique axée notamment sur une réflexion globale et critique de la criminalisation des personnes et des pratiques actuelles en matière de réinsertion des personnes incarcérées ainsi que des effets iatrogènes possibles de ces pratiques : désaffiliation, stigmatisation, exclusion sociale, récidive.

Objectifs spécifiques

- Développer une compréhension approfondie des concepts d'exclusion sociale, de marginalisation, de désaffiliation, de tolérance sociale, d'intégration et de réinsertion sociale à travers leurs manifestations dans les milieux de pratique en criminologie;
- Expliquer les liens qui peuvent exister entre les enjeux de la criminalisation et les difficultés d'insertion aux échelles micro et macrosociale;
- Identifier diverses ressources communautaires dans le champ de la réinsertion sociale selon les problématiques vécues par les personnes;
- Se familiariser avec des outils et des pratiques favorisant l'intégration sociale;
- Poser un regard critique sur les pratiques actuelles en matière de réinsertion des personnes judiciairisées et la marginalisation de ces parcours selon les thématiques abordées chaque semaine.

Thèmes abordés

- Insertion
- Réinsertion
- Itinérance
- Santé mentale
- Communautés autochtones
- Immigration
- Logement
- Travail/revenu
- Pratiques cliniques

Approche pédagogique

La matière sera présentée sous forme d'exposés magistraux dans le cadre de cours en classe. De plus, un cours sera offert par un conférencier (cours 14). Divers soutiens d'enseignement seront utilisés comme des présentations PowerPoint, des discussions et des vidéos (de type documentaire). Des lectures de textes et d'articles seront proposées chaque semaine en préparation du cours suivant.

Les lectures obligatoires seront puisées dans deux ouvrages principaux, tous deux entièrement disponibles en ligne par le biais de vos accès aux livres numériques des bibliothèques de l'Université de Montréal :

- **Questions de criminologie.** Collectif sous la direction de Jean Poupart; collection Paramètres. Les presses de l'Université de Montréal. 2010. 250 pages.
 - <https://umontreal.on.worldcat.org/search/detail/1089435356?queryString=questions%20de%20criminologie&databaseList=283%2C638&clusterResults=true&baseScope=wz%3A11098&lang=fr>
- **Au-delà du système pénal: L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés.** Collectif sous la direction de Jean Poupart; Presses de l'Université du Québec; 2004. 270 pages.
 - <https://umontreal.on.worldcat.org/search/detail/55510990?queryString=Au-del%C3%A0%20du%20syst%C3%A8me%20p%C3%A9nal&databaseList=283%2C638&clusterResults=true&baseScope=wz%3A11098&lang=fr&groupVariantRecords=false>

Pour avoir accès aux textes, assurez-vous d'être connecté au VPN (au besoin : <https://ti.umontreal.ca/offre-de-services/services-par-categorie/reseau/acces-au-reseau-distant-vpn/>) ou encore d'avoir activé le proxy (au besoin ; <https://bib.umontreal.ca/travailler/soutien-informatique/proxy>).

Disponibilités des chargées de cours

Prenez note qu'il est fortement recommandé de poser vos questions relatives à la matière directement pendant les cours (les chargées de cours demeureront également disponibles pour prendre les questions après chacun des cours). Au besoin, pour des rendez-vous ou toutes autres communications, le faire par courrier électronique à l'intention de la chargée de cours ayant enseigné la matière relative à votre question. Préparez des questions claires et précises et prévoir un délai de réponse de 48 heures.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outil d'évaluation	Pondération	Remise
1. Activités d'intégration hebdomadaires	20%	Chaque semaine (ou presque)
2. Examen de mi-session	40%	25 octobre 2023
3. Études de cas	40%	20 décembre 2023

Activités d'intégration hebdomadaires :

L'objectif de ces activités est d'accompagner les étudiant.e.s dans l'intégration de la matière vue à chaque semaine par le biais de lectures et d'activités interactives sur StudiUM qui prendront la forme de courts quiz. Ces activités devront être complétées après chacun des cours, et ce avant le cours suivant.

Ces évaluations hebdomadaires excluent le cours du 6 septembre (premier cours), du 6 décembre (dernier cours avant l'examen final) ainsi que les cours dédiés à l'examen intra et à l'examen final. Au total, il y a donc 10 évaluations hebdomadaires, qui comptent pour 2 points chacune (20% de la note au total).

Examen de mi-session :

Un examen en classe est prévu le 25 octobre 2023 à 8h30. Cet examen portera sur la matière couverte dans les cours 1 à 6 et aura recours à des questions à choix multiples, ainsi que des questions à court développement. Aucune documentation n'est permise à cet examen.

Études de cas

Le 13 décembre, les consignes détaillées de l'évaluation finale seront présentées en classe aux étudiant.e.s. Cette évaluation visera la mise en application de la matière vue pendant la session à travers plusieurs études de cas. Les étudiants auront une semaine pour réaliser ce devoir. Ils auront évidemment accès à toute leur documentation pour réaliser cet exercice.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

SECTION I. Introduction au concept de réinsertion sociale et cadre pratique

COURS 1 (6 septembre): Introduction et présentation du plan de cours

* Cours avec Fanny Mignon

Lectures complémentaires :

- Dubois, M.-È. et Mousseau, V. (animateurs). (2021, 12 octobre). La réinsertion sociale sous la loupe (épisode 9) [épisode d'un balado audio]. Dans *(En)Quête de Criminologie*. Centre International de Criminologie Comparée (CICC). <https://www.cicc-iccc.org/en/podcasts/enquete-de-criminologie-podcast/episode-9-la-reinsertion-sociale-sous-la-loupe>
- Dubois, M.-È. et Mousseau, V. (animateurs). (2021, 22 juillet). L'incarcération et ses effets sur les détenus (épisode 8) [épisode d'un balado audio]. Dans *(En)Quête de Criminologie*. Centre International de Criminologie Comparée (CICC). <https://www.cicc-iccc.org/en/podcasts/enquete-de-criminologie-podcast/episode-8-lincarceration-et-ses-effets-sur-les-detenus>
- Inchauspé, D. (2010). Chapitre IV. L'erreur judiciaire canadienne. Dans: D. Inchauspé (dir.), *L'erreur judiciaire* (p. 89-122). Paris: Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/l-erreur-judiciaire--9782130550341-page-89.htm>
- Kazemian, L. & LeBel, T. (2012). Chapitre 11. Réinsertion et sorties de délinquance. Dans: M. Marwan (éd.), *Les sorties de délinquance* (pp. 229-254). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.moham.2012.01.0229>
- Kensey, A. (2012). Chapitre 10. Qui ne récidive pas? Dans: M. Marwan (éd.), *Les sorties de délinquance* (pp. 213-228). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.moham.2012.01.0213>
- Tircher, P. et Hébert, G. (2021) Le portrait de la clientèle judiciairisée adulte au Québec. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). https://www.cpmt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_cpmt/Publications/ED_Personnes-judicialisees_CPMT.pdf

COURS 2 (13 septembre): Le paysage de l'intervention en réinsertion sociale

* Cours avec Marie-Ève Dubois

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture du chapitre 12 de l'ouvrage *Questions de criminologie : Le criminologue en action communautaire: une autre criminologie ?* (p.135-145)
- Lecture de l'article Quirion, B., Hamel, S., Gadbois, J. & Brunelle, N. (2021). La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciairisées. *Criminologie*, 54(2), 13–38. (lien sur StudiUM)
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 20 septembre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Cullen, F. T., & Gendreau, P. (2019). From nothing works to what works: Changing professional ideology in the 21st century. In *Clinical forensic psychology and law* (pp. 231-256). Routledge.
- Dubois, M.-È. (2019). Réintégrer la société après la prison. *Dire*, 31-35.
- Griffiths, Dandurand & Murdoch (2007). *La réintégration sociale des délinquants et la prévention du crime*, Le centre international pour la réforme du Droit criminel et la politique en matière de Justice pénale (CIRDC). Ottawa, Ontario.
- Lafortune, D. & Blanchard, B. (2010). Parcours : un programme correctionnel adapté aux courtes peines. *Criminologie*, 43(2), 329–349.
- Lalande, P. (2014). Les services correctionnels du Québec: document d'information. Ministère de la sécurité publique.
- Office des nations unies contre la drogue et le crime (2013). *Manuel d'introduction pour la prévention de la récidive et la réinsertion sociale des délinquants*. New York.

SECTION II. Les piliers favorables à la réinsertion

COURS 3 (20 septembre): Avoir un revenu : Employabilité et casier judiciaire

* Cours avec Fanny Mignon

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture du dossier de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (2015). *Impacts du casier judiciaire dossier thématique*. <https://asrsq.ca/assets/files/casier-judiciaire.pdf>
- Lecture du chapitre 14 de l'ouvrage *Au-delà du système pénal: L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés : Se « réhabiliter » et obtenir son pardon suffit-il à l'intégration socioprofessionnelle: L'exemple d'un « avocat judiciairisé qui voulait devenir juge »*. (p.257–264)
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 27 septembre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Chen, C. P. et Shields, B. (2020). Career counselling ex-offenders: Issues and interventions. *Australian Journal of Career Development 2020*, Vol. 29(1) 36–43. <https://doi.org/10.1177/1038416219876367>
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (s.d.) Guide de demande de suspension de casier. ISBN:PS94-9F-PDF https://www.canada.ca/content/dam/pbc-clcc/documents/form-formulaire/rs-sc/CLCC_Guide_de_demande_suspension_du_casier_07-2022.pdf
- Landreville, P., Arcand, S. et Cantin, J. (2004). Réinsertion dans le marché du travail: L'impact des antécédents judiciaires. Dans J. Poupart (Ed.), *Au-delà du système pénal: L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés* (1st éd., pp. 213–230). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18phdh5.16>
- Pandeli, J. et O'Regan, N. (2020). Risky Business? The Value of Employing Offenders and Ex-Offenders: An Interview with James Timpson, Chief Executive of Timpson. *Journal of Management Inquiry*, 29(2) 240–247. <https://doi.org/10.1177/1056492619836167>
- Pariseau, M.-M. (2018) *Quand la criminalité rapporte : Les apprentissages réalisés dans les activités criminelles mobilisés dans le processus d'insertion professionnelle* [mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke]. <http://hdl.handle.net/11143/13231>

COURS 4 (27 septembre): Avoir un toit : Logement et itinérance

* Cours avec Marie-Ève Dubois

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture du chapitre 7 de l'ouvrage *Au-delà du système pénal : De l'itinérance et du travail : à propos de la reconnaissance sociale des pratiques dans l'univers de la marginalité* (p. 125-138)
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 4 octobre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Communauté métropolitaine de Montréal (2012). Répertoire des bonnes pratiques: le soutien communautaire et l'aide à la personne en logement social abordable. 130 pages.
- Gaetz, S., Scott, F. & Gulliver, T. (2013). *L'approche Logement d'abord au Canada : Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*. The Homeless Hub.
- Héту, J. (1976). Le pauvre, la machine judiciaire et la détention. *Criminologie*, 9(1-2), 87–106. <https://doi.org/10.7202/017052ar>
- Morin, P., Lain, G. & Vallée, A. (2020). *Rapport complet Le programme Clés en main Capitale-Nationale : Des pratiques exemplaires d'accessibilité et de soutien en logement auprès des populations ayant des enjeux de santé mentale, de dépendance et d'itinérance*.
- Roy, S., Hurtubise, R., & coll. *L'itinérance en question*. Presses de l'Université du Québec; collection Problèmes sociaux et interventions sociales; Québec; 282 pages.

COURS 5 (4 octobre): Avoir un réseau de soutien : Les liens sociaux

* Cours avec Fanny Mignon

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture de l'article Chouhy, C., Cullen, F.T. & Lee, H. A Social Support Theory of Desistance. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 6, 204–223. <https://doi.org/10.1007/s40865-020-00146-4> (lien sur StudiUM).
- Lecture de l'article Hagan, J. & McCarthy, B. (1998). La théorie du capital et le renouveau du paradigme des tensions et des opportunités en criminologie sociologique. *Sociologie et sociétés*, 30(1), 145–158. <https://doi.org/10.7202/001325ar> (lien sur StudiUM).
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 11 octobre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Bellot, C., Rivard, J. et Greissler, É. (2010). L'intervention par les pairs: un outil pour soutenir la sortie de rue. *Criminologie*, 43, 171-198.
- Cullen, F.T. (1994) Social support as an organizing concept for criminology: Presidential address to the academy of criminal justice sciences, *Justice Quarterly*, 11(4), 527-559, DOI: [10.1080/07418829400092421](https://doi.org/10.1080/07418829400092421)
- Goyette, M. & Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement: un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30–44. <https://doi.org/10.7202/012710ar>
- Magnan, I. (2011). Être parent d'un fils adulte détenu: conséquences et soutien social. [mémoire de maîtrise, UQAC]. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/2404/1/030288541.pdf>
- Sergerie, V. (2016). L'influence du degré d'optimisme dans la réinsertion sociale des délinquants [rapport de stage de maîtrise, Université de Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13827>

SECTION III. Les défis individuels et structurels à la réinsertion: l'œuf ou la poule?

COURS 6 (11 octobre): Consommation et dépendances aux substances psychoactives

* Cours avec Marie-Ève Dubois

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture du chapitre 1 de l'ouvrage *Questions de criminologie : Drogues et crimes : l'œuf ou la poule ?* (p. 15-22)
- Lecture du chapitre 5 de l'ouvrage *Au-delà du système pénal : Identité de carrières et expériences pénales* (p.89-98)
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 18 octobre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Best, D., Irving, J., & Albertson, K. (2017). Recovery and desistance: What the emerging recovery movement in the alcohol and drug area can learn from models of desistance from offending. *Addiction Research & Theory*, 25(1), 1-10.
- Boivin, M.-D. & De Montigny, M.-J., (2002) *La réinsertion sociales en toxicomanie : une voie à découvrir ?* Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- Brochu, S., Brunelle, N. & Plourde, C. (2016). *Drogue et criminalité : une relation complexe*, Presses de l'Université de Montréal.
- Colman, C., & Vander Laenen, F. (2012). "Recovery came first": Desistance versus recovery in the criminal careers of drug-using offenders. *The Scientific World Journal*, 2012.
- Fernandez, F. (2010). *Emprises. Drogues, errance, prison: figures d'une expérience totale*. Lectures, Les livres.
- Graham, H. (2016). *Rehabilitation work: Supporting desistance and recovery*. Routledge.
- Kay, C., & Monaghan, M. (2019). Rethinking recovery and desistance processes: Developing a social identity model of transition. *Addiction Research & Theory*, 27(1), 47-54.
- McKiernan, A. (2017). *Favoriser la réinsertion sociale par la prise en charge de la consommation problématique de substances en milieu correctionnel*, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances.

COURS 7 (18 octobre): Semaine de lecture

COURS 8 (25 octobre): EXAMEN DE MI-SESSION (40%)

COURS 9 (1 novembre): Minorités et populations autochtones

* Cours avec Fanny Mignon

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture de l'article Bernheim, J. (2021). Discriminations systémiques : justice. *À bâbord!* (87), 28–29. (lien sur StudiUM).
- Lecture de l'article Blanchard, E. (2001). Étrangers incarcérés, étrangers délinquants? *Plein droit*, 50, 13-15. <https://doi.org/10.3917/pld.050.0013> (lien sur StudiUM).
- Lecture du chapitre 17 de l'ouvrage *Questions de criminologie* : Pourquoi l'immigrant est-il perçu comme une menace pour la sécurité nationale ? (p.187-197)
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 8 novembre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Bertrand, M.-A., Arcand, S., et Cantin, J. (2004). Intégration sociale des femmes et des Autochtones judiciairisés: Effets du « genre » et de la « couleur » du droit pénal. Dans J. Poupart (Ed.), *Au-delà du système pénal: L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés* (1st ed., pp. 169–190). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18phdh5.14>
- Bureau du vérificateur général du Canada (2022). Rapport de l'auditeur indépendant. Rapport 4. Les obstacles systémiques — Service correctionnel Canada (publication no FA1-27/2022-1-4F-PDF). https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/bvg-oag/FA1-27-2022-1-4-fra.pdf
- Jaccoud, M. (2014). Peuples autochtones et pratiques d'accommodements en matière de justice pénale au Canada et au Québec. *Archives de politique criminelle*, 36, 227-239. <https://doi.org/10.3917/apc.036.0227>
- Philippe, A. (2022). Chapitre 6. Race, classe, genre. Dans: A. Philippe (éd.), *La fabrique des jugements: Comment sont déterminées les sanctions pénales* (pp. 227-263). Paris: La Découverte. <https://www.cairn.info/la-fabrique-des-jugements--9782348067983-page-227.htm>
- Protecteur du citoyen (2016). Chapitre 3: Prévention de la criminalité, Dans *Rapport spécial du Protecteur du citoyen Les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité au Nunavik* (p.60-73). https://protecteurducitoyen.gc.ca/sites/default/files/pdf/rapports_speciaux/2016-02-18_conditions-de-detention-Nunavik.pdf

COURS 10 (8 novembre): Santé mentale et surreprésentation en milieu carcéral

* Cours avec Marie-Ève Dubois

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture de l'article Vacheret, M. & Lafortune, D. (2011). Prisons et santé mentale, les oubliés du système. *Déviance et Société*, 35, 485-501. <https://doi.org/10.3917/ds.354.0485> (lien sur StudiUM).
- Visionnement du court documentaire : Trois jours avec l'équipe d'urgence en santé mentale de Montréal | Terrain | Rad (<https://www.youtube.com/watch?v=xbiFABWWNZA>)
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 15 novembre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Brière, N., Dorvil, H., Chenard, J. & Morin, P. (2000). *Habitation et santé mentale*. Colloque sur le logement et la santé mentale.
- Fleury, M.-J., & Grenier, G. (2004). Historique et enjeux du système de santé mentale québécois. *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, vol. 10, n° 1, pp. 21-38.
- Goomany, A., & Dickinson, T. (2015). The influence of prison climate on the mental health of adult prisoners: a literature review. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 22(6), 413-422.
- Palis, H., Hu, K., Rioux, W., Korchinski, M., Young, P., Greiner, L., ... & Slaunwhite, A. (2022). Association of mental health services access and reincarceration among adults released from prison in British Columbia, Canada. *JAMA Network Open*, 5(12), e2247146-e2247146.
- Simpson, A. I., McMaster, J. J., & Cohen, S. N. (2013). Challenges for Canada in meeting the needs of persons with serious mental illness in prison. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law Online*, 41(4), 501-509.

- Wallace, D., & Wang, X. (2020). Does in-prison physical and mental health impact recidivism?. *SSM-population health*, 11, 100569.

SECTION IV. Défis théoriques et pratiques pour l'intervenant en réinsertion

COURS 11 (15 novembre): Risque-Besoins-Réceptivité (RBR) et Good Lives Model (GLM)

* Cours avec Marie-Ève Dubois

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture de l'article Corneille, S. & Devillers, B. (2017). Quand le Good Lives Model rencontre les travailleurs psychosociaux : une invitation à un changement de posture professionnelle. *Service social*, 63(1), 12–28. <https://doi.org/10.7202/1040027ar> (lien sur StudiUM).
- Lecture du chapitre 14 de l'ouvrage *Questions de criminologie* : Faut-il abolir le système pénal ? La justice réparatrice et la médiation comme pratiques alternatives (p. 159-167).
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 22 novembre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Andrews, D. A., & Bonta, J. (2007). *Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*, Sécurité Publique du Canada.
- Direction adjointe des services multidisciplinaires – Volet des pratiques professionnelles et programmes cliniques. (2021). *Programme d'intervention en délinquance*. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est.
- Ward, T., & Brown, M. (2003) The Risk-Need Model of Offender Rehabilitation: A Critical Analysis. In Ward, T., Laws, D. R., & Hudson, S. H. (Eds.), *Sexual deviance: Issues and controversies* (pp338-353). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Ward, T., Gannon, T. & Mann, R. (2007). The Good Lives Model of Offender Rehabilitation: Clinical Implications. *Aggression and Violent Behavior*, 12, 87-107.
- Ward, T. & Stewart, C. A. (2003). The relationship between human needs and criminogenic needs. *Psychology, Crime, & Law*, 9, 219-224.

COURS 12 (22 novembre): La réinsertion face aux priorités et fonctionnements sociétaux

* Cours avec Fanny Mignon

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture du chapitre 10 de l'ouvrage *Questions de criminologie* : Comment concilier la gestion du risque et la prise en compte du contrevenant ? (p.117-124).
- Lecture de l'article Vacheret, M. & Cousineau, M.-M. (2005). L'évaluation du risque de récidive au sein du système correctionnel canadien : regards sur les limites d'un système. *Déviance et Société*, 29, 379-397. <https://doi.org/10.3917/ds.294.0379> (lien sur StudiUM).
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 29 novembre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris: Aubier.
- Brodeur, J.-P. (2006). Intervention: Le risque et la menace. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 48(3), 491–498. <https://doi.org/10.3138/cjccj.48.3.491>
- Linteau, I., Leclerc, C. et Lafortune, D. (2018). « Détermination de la peine et dilemmes éthiques dans le système de justice des mineurs : comprendre la prise de décision des acteurs judiciaires », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], 15, 1-23. <https://doi.org/10.4000/champpenal.9729>
- Le Moigne, P. (2004). Au nom de l'individualité: Les formes contemporaines de la récidive. Dans: Dan Kaminski (éd.), *Sociologie pénale : système et expérience* (pp. 151-169). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.kokor.2004.01.0151>

COURS 13 (29 novembre): L'intervention criminologique: le dilemme contrôle/soutien

* Cours avec Fanny Mignon

Activité intégrative obligatoire :

- Lecture de l'article Lafortune, D. & Lusignan, R. (2004). La criminologie québécoise à l'heure du rapport Bernier: vers une professionnalisation ? *Criminologie*, 37(2), 177–196. <https://doi.org/10.7202/010709ar> (lien sur StudiUM).
- Lecture de l'article Quirion, B. (2018). Un demi-siècle d'intervention en criminologie. Approche critique et enjeux actuels autour de la création de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec. *Criminologie*, 51(1), 291–315. <https://doi.org/10.7202/1045317ar> (lien sur StudiUM).
- **Quiz à compléter sur StudiUM avant le 6 décembre 8h25 (2%).**

Lectures complémentaires :

- Chauvenet, A. et Orlic, F. (2002). Sens de la peine et contraintes en milieu ouvert et en prison. *Déviance et Société*, 26, 443-461. <https://doi.org/10.3917/ds.264.0443>
- Jendly, M. (2012). Performance, transparence et *accountability* : une équation (dé) responsabilisante des professionnels exerçant en prison? *Déviance et Société*, 36, 243-262. <https://doi.org/10.3917/ds.363.0243>
- Quirion, B. (2006). Traiter les délinquants ou contrôler les conduites : le dispositif thérapeutique à l'ère de la nouvelle pénologie. *Criminologie*, 39(2), 137–164. <https://doi.org/10.7202/014431ar>
- Quirion, B. (2012). Réformer, réadapter ou responsabiliser le détenu: Analyse des enjeux normatifs rattachés à l'intervention correctionnelle au Canada. *Déviance et Société*, 36, 339-355. <https://doi.org/10.3917/ds.363.0339>

COURS 14 (6 décembre): Conférence et études de cas

* Cours avec Marie-Ève Dubois

COURS 15 (13 décembre): Consignes pour l'évaluation finale (40%) et questions

* Cours avec Marie-Ève Dubois et Fanny Mignon

COURS 16 (20 décembre): 12H LIMITE POUR LA REMISE DE L'ÉVALUATION FINALE

Renseignements utiles

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique des études de premier cycle : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Ressources :

- Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca
- Service de soutien à l'apprentissage : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>
- Centre de communication écrite : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>
- Service aux étudiants : <https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos>

Dates importantes :

- 20 septembre : date limite pour l'annulation et la modification de cours.
- 17 novembre : date limite pour l'abandon de cours avec frais

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part des chargés de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours. Notez que les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Le plagiat ne se limite pas à copier un texte ou à regarder la copie d'un collègue. Voici quelques exemples :

- Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; l'utilisation d'une traduction totale ou partielle d'un texte d'autrui sans indication de référence;

soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

- Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours ; l'échange d'information pendant une évaluation.

À noter que l'utilisation d'outils conversationnels, tels que mais non limités à ChatGPT, est aussi considérée comme du plagiat et sera sanctionnée comme tel en cas de détection par les chargées de cours.